

Radiola

Documentation diffusée par

Service S.A.

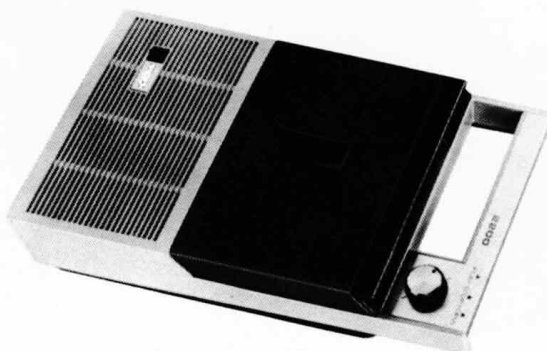
Siège Social : 20, Avenue Henri-Barbusse

93 - BOBIGNY

Tél. : 845-27-47

Classement { Saison 1967-1968
Classeur Enregistrement

LECTEUR DE CASSETTE RA 2200



GÉNÉRALITÉS

Lecteur de cassette portable, fonctionnant sur piles, entièrement équipé de transistors et présentant une grande facilité d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES

Nombre de pistes : 2
Vitesse de défilement : 4,75 cm/s
Alimentation : 9 V (6 piles moyenne torche 1,5 V)
Puissance de sortie : 500 mW
Haut-parleur : $Z = 8 \Omega$
Consommation : 100 m A environ
Gamme de fréquences : 150 - 7000 Hz
Dimensions : 256 x 156 x 63 mm
Poids : 0,9 kg

ÉQUIPEMENT

Transistors : 1 x AC 127
1 x AC 128
1 x AC 187
3 x BC 148 B
1 x BC 149 B



S.A. LA RADIOTECHNIQUE - SIÈGE SOCIAL : 51, RUE CARNOT - 92-SURESNES
CAPITAL 90 MILLIONS DE F
R. C. Seine 55 B 2793
DIRECTION COMMERCIALE RADIOLA, 47, RUE DE MONCEAU - PARIS (8^e)
Strictement confidentiel - Document uniquement destiné aux commerçants chargés du Service Radiola - **Reprod. interdite**

I. RÉPARATIONS

a) Remplacement du support de cassette rep. 52 (fig. 1 et 2)

Retirer le fond

Détacher les ressorts rep. 61

Maintenir l'appareil en position de bobinage

Ecarter légèrement la came A

Il est dès lors possible de retirer le support de cassette

b) Remplacement de l'équerre de commande rep. 58 de la tête de reproduction rep. 77 ou du galet presseur rep. 78 (fig. 1 et fig. 3).

Retirer le circlip rep. 6

Retirer le ressort rep. 60

Il est dès lors possible de sortir l'équerre de commande du boîtier puis de remplacer la tête de reproduction ou le galet presseur.

c) Remplacement de la courroie d'entraînement rep. 62 (fig. 1)

Oter la plaque de fond rep. 64 du blindage moteur, maintenue par la vis rep. 9, la courroie peut alors être retirée.

d) Remplacement de la courroie de l'ensemble friction rep. 70

Il est nécessaire de retirer l'équerre palier rep. 71 maintenue par les vis rep. 8 afin de permettre le retrait de la courroie.

e) Remplacement du moteur

Desserrer la vis fixant la plaque de fond du blindage moteur, enlever la plaque de fond

Le moteur peut être retiré de son blindage

Dessouder les fils de connexion du moteur aux bobines antiparasites S1 et S2

Pour le remontage, opérer dans l'ordre inverse.

f) Remplacement des entraîneurs à bobines rep. 81-88

Oter les circlips rep. 11 et 16, on peut alors retirer les entraîneurs.

g) Remplacement de l'accouplement à friction (fig. 1 et 4)

Retirer le circlip rep. 16

Retirer le volant rep. 69

Il est dès lors possible de retirer le disque de friction rep. 87, de l'axe, puis de démonter la friction entière.

Nota : Dégraisser l'axe d'entraînement après remontage du volant.

II. RÉGLAGES MÉCANIQUES

Verticalité de la tête de reproduction rep. 77

Mettre une cassette d'essai (U 08 030) dans l'appareil

Commuer l'appareil en position reproduction

Ajuster la verticalité de la tête à l'aide de la vis rep. 4 de telle sorte qu'une tension maximale soit mesurée aux bornes du haut-parleur.

Nota : cette vis de réglage est accessible par une ouverture située à la partie inférieure du coffret.

Galet presseur rep. 78

En position reproduction le galet presseur doit être écarté de 0,5 mm minimum de sa butée. Cet écart est visible et ajustable à travers l'ouverture rectangulaire pratiquée vers le haut de l'équerre de commande rep. 58.

La force exercée par le galet presseur doit se situer entre 150 et 190 g, mesurés au point de travail du ressort au

moment où le galet presseur se libère de sa butée.

Tête de reproduction

En position reproduction, la tête de reproduction doit être engagée d'environ 3,5 mm dans la cassette.

Cette position peut être contrôlée en retirant le support de cassette et en plaçant dans l'appareil une cassette dont la partie située au-dessus de la tête de reproduction aura été préalablement découpée.

REGLAGE DE LA VITESSE DE DEFILEMENT.

Placer une cassette d'essai (U 08 030) dans l'appareil.

Commuer l'appareil en reproduction.

Le temps s'écoulant entre 2 signaux de 800 Hz (modulés sur la cassette d'essai tous les 4,75 m) doit être compris entre 95 et 103 sec. ;

Si cette durée est inférieure à 95 s, la vitesse est trop élevée, si elle est supérieure à 103 S, la vitesse est trop lente.

R 20 permet de régler cette vitesse.

CONTROLE DE L'ACCOUPEMENT A FRICTION

Le couple de la friction d'embobinage doit être compris entre 30 et 50 g.

Il est possible de contrôler ce couple en otant le support de cassette et en plaçant une cassette d'essai (U 08 039) dans l'appareil.

Le déplacement du curseur de la cassette d'essai nous fournira les indications concernant la valeur du couple de la friction d'embobinage.

III. MESURES ÉLECTRIQUES

Contrôle de la commande moteur

a) Brancher une résistance de 150 Ω au lieu et place du moteur

Le potentiomètre R 20 doit permettre le réglage de la tension aux bornes de cette résistance de 2,8 à 4 V.

b) Régler à l'aide de R 20 une tension de 3,75 V aux bornes de la résistance de 150 Ω .

Cette tension doit rester stable quand la tension d'alimentation varie entre 6 et 9 V.

Consommation

a) A vide : 95 mA

b) A une puissance de sortie de 50 mW : 120 mA

c) A une puissance de sortie de 500 mW : 195 mA

d) Sans moteur et sans signal : de 15 à 30 mA

e) A une puissance de sortie de 50 mW sans moteur : max. 50 mA

f) Pour une puissance de sortie de 500 mW sans moteur : max. 125 mA

Sensibilité par étage

Appliquer à R 1 un signal de 1 KHz, 35 mV provenant d'un générateur BF, par l'intermédiaire d'une résistance de 22 K Ω .

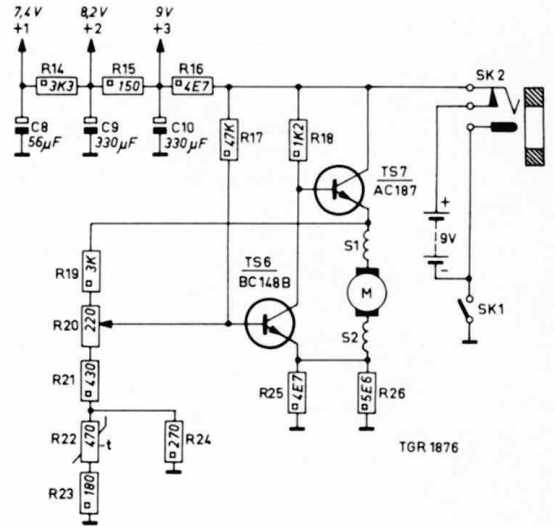
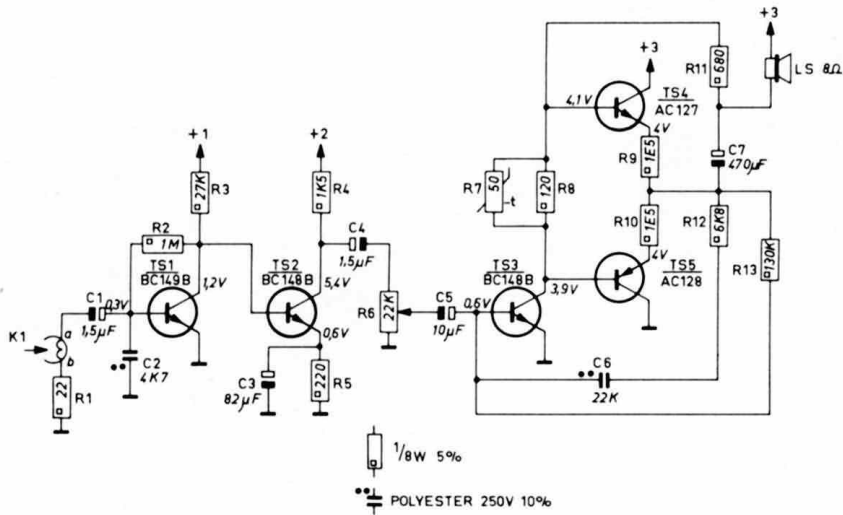
Tourner R 6 à fond vers la droite.

Les tensions suivantes devront être mesurées.

	TS 1	TS 2	TS 3	TS 4	TS 5
Collecteur	1,1 mV	12 mV	940 mV	-	-
base	-	1,1 mV	4,7 mV	910 mV	940 mV



R: 1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	19.	20.	21.	22.	23.	15.	24.	16.	17.	25.	18.	26.
C: 1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	19.	20.	21.	22.	23.	15.	24.	16.	17.	25.	18.	26.

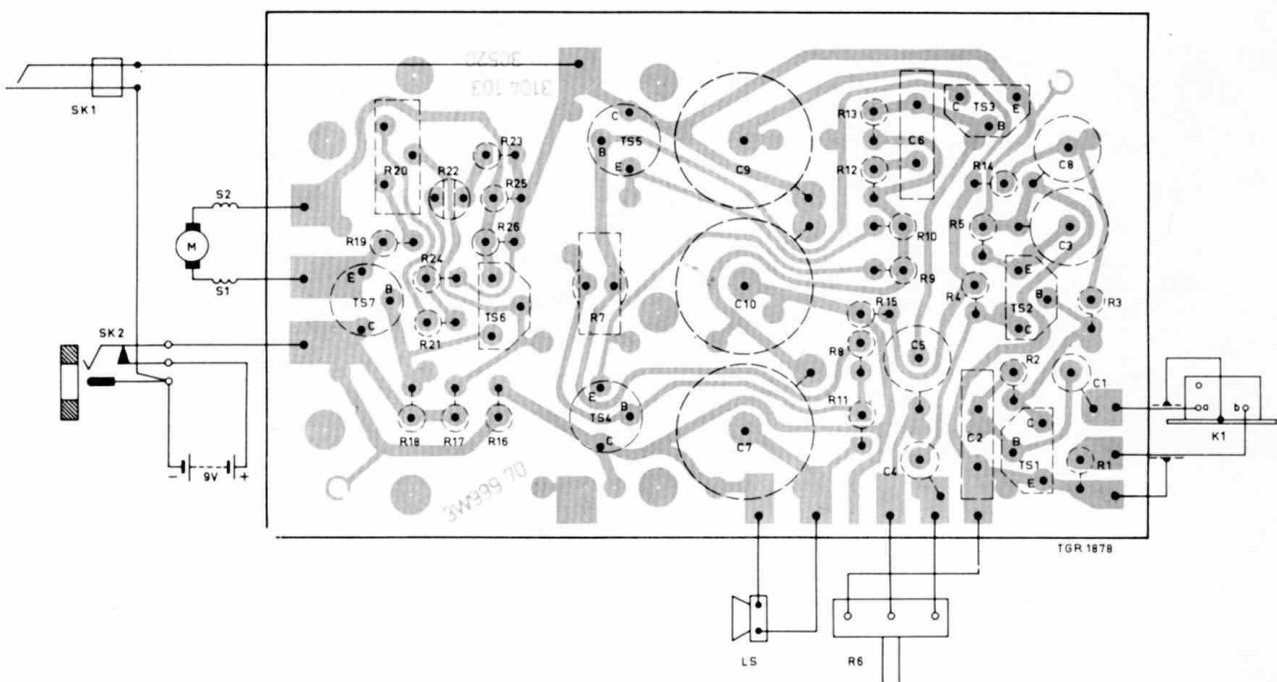


NOMENCLATURE DES PIÈCES ÉLECTRIQUES

Ind.	Valeur	N° de code
R 6	22 kΩ	A 00 142
R 7	50 Ω	B 13 024
R 20	220 Ω	A 01 192
R 22	470 Ω	B 13 062
R 25	4,7 Ω	B 00 058
R 26	5,6 Ω	B 00 112
C 1 - C 4	1,5 µF	10 V D 00 237
C 3	82 µF	4 V D 00 254

Ind.	Valeur	N° de code
C 5	10 µF	63 V D 00 256
C 7	470 µF	6,3 V D 00 257
C 8	56 µF	10 V D 00 238
C 9 - C 10	330 µF	10 V D 00 255
S 1 - S 2		G 07 278
SK 1		N 06 082
SK 2		L 05 051
H P		P 40 100

R: 19.	20.	24.	18.	21.	22.	17.	16.	23.	25.	26.	7.	13.	12.	8.	11.	15.	10.	9.	6.	5.	4.	14.	2.	3.	1.	
C: 9.	10.	7.	6.	5.	4.	2.	8.	3.	1.																	



OBJET :

A partir du marquage AH06 16-68 le schéma électrique et la platine imprimée du RA 2200 ont été modifiés. Pour le nouveau schéma et la nouvelle platine imprimée, voir fig. 1 et 2.

Pour les appareils marqués WR... sont valables le schéma et le câblage indiqués fig. 3 et 4.

R-1.	3.	27.	4.	5.	2.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	19.	20.	21.	22.	23.	15.	24.	16.	17.	25.	18.	26.
C	1.	2.		4.	3.	5.			6.		7.			8.	9.	10.										

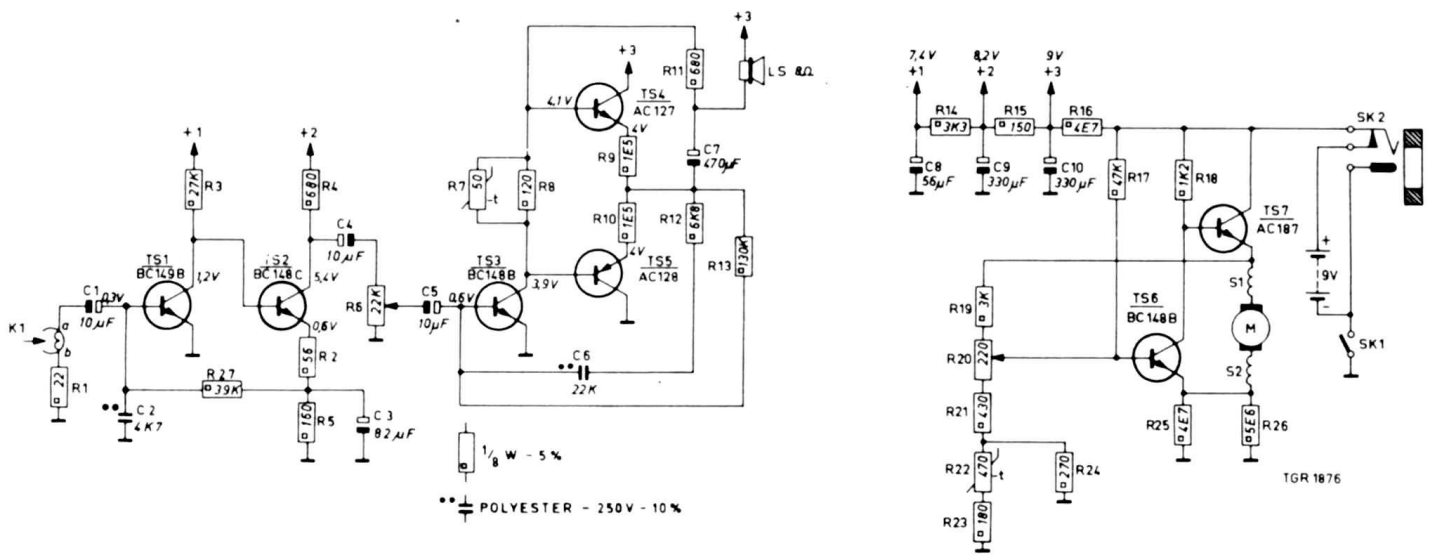


Fig. 1

EA 1222
10/9/68

Informations déjà publiées

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

R:	3,	27,	4,	5,	2,	6,	7,	8,	9,	10,	11,	12,	13,	14,	19,	20,	21,	22,	23,	15,	24,	16,	17,	18,	25,
C:	1,	2,	4,	3,	5,	6,	7,	8,	9,	10,	11,	12,	13,	14,	19,	20,	21,	22,	23,	15,	24,	16,	17,	18,	25,

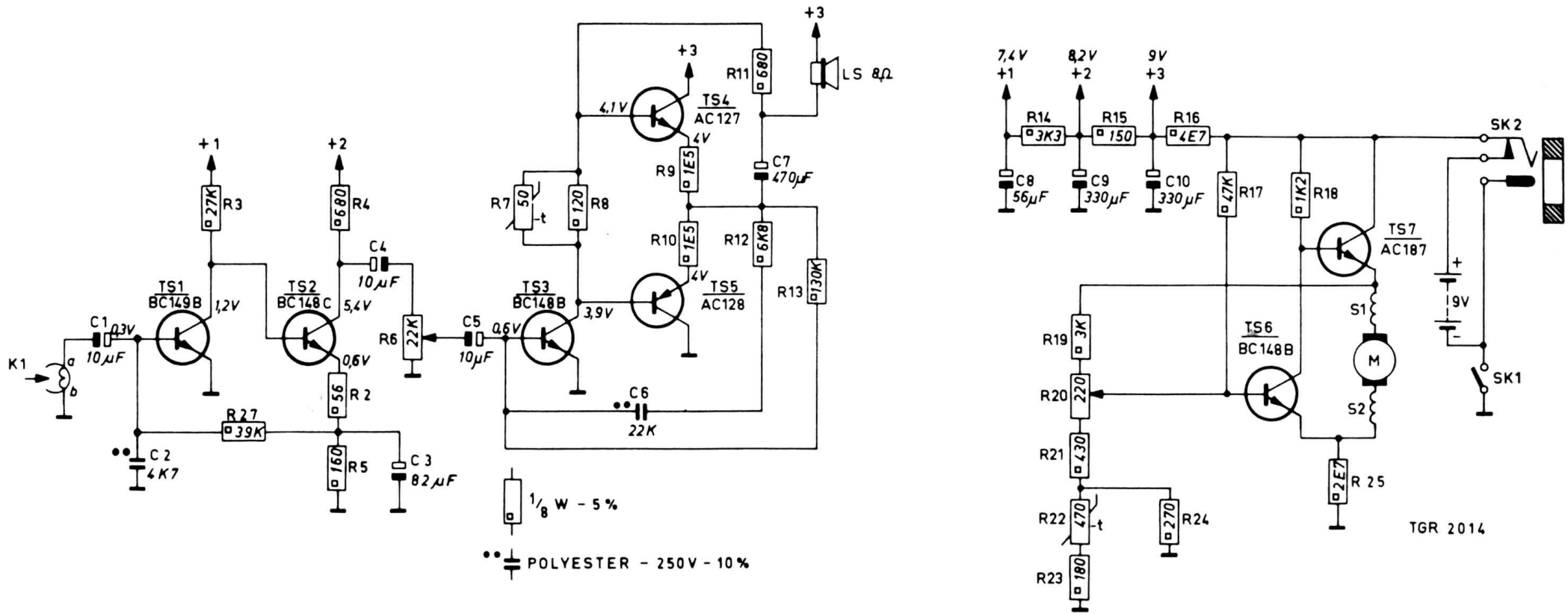


Fig. 3

TGR 2014

R:	19. 25. 20. 17. 18.	16. 23. 24. 21. 22.	7.	13. 12. 10. 9. 15. 8. 11.	14. 5. 24. 27.	3.
C:				9. 10. 7.	4. 6. 5.	2. 1. 8. 3.

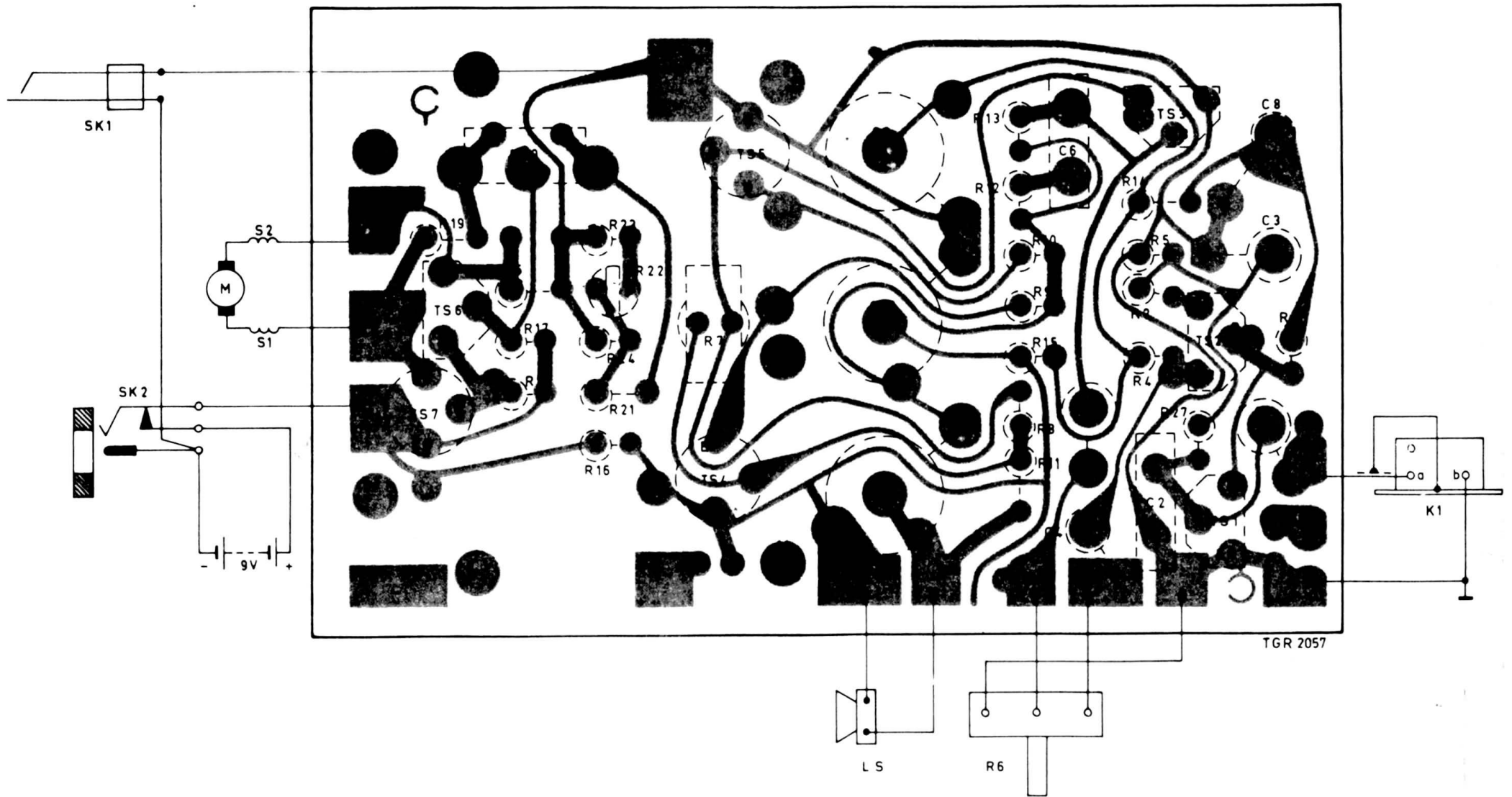


Fig. 4

R:	19, 20, 24, 18, 21, 22, 17, 16, 23, 25, 26, 7,	13, 12, 8, 11, 15, 10, 9, 6, 5, 2, 4, 14, 27,	3, 1,
C:	9, 10, 7,	6, 5, 4, 2,	8, 3, 1,

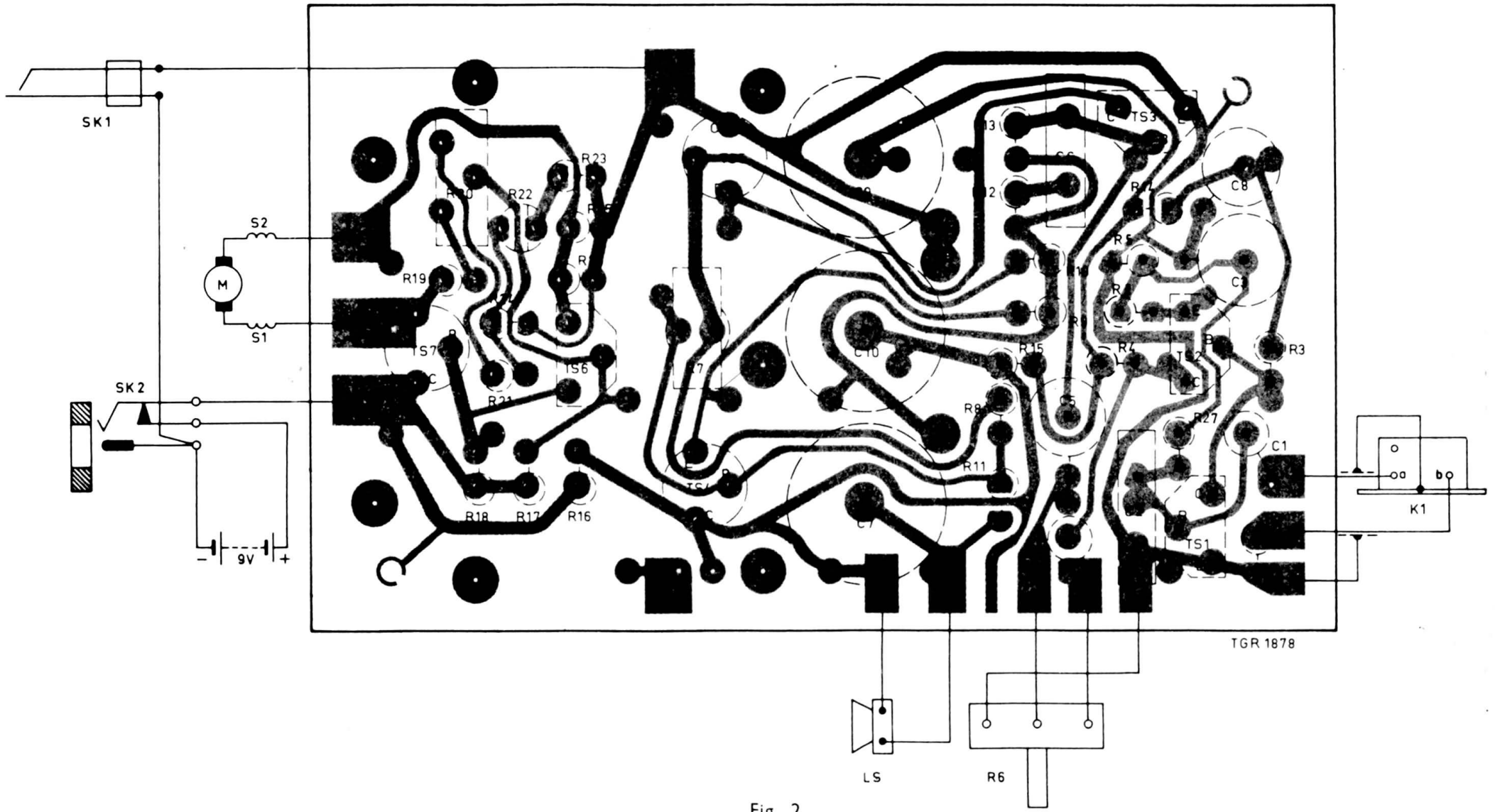


Fig. 2